

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1^{er} octobre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29 et 30 septembre 2015

2015 DJS 347 Subvention (6.000 euros) à l'association S.E.D.R.A.S (15^{ème}).

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention à l'association S.E.D.R.A.S. 15^{ème} (Sport, Education, Dialogue, Rencontre, Actions, Solidarité) ;

Vu l'avis du conseil du 15^{ème} arrondissement, en date du 14 septembre 2015;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée à S.E.D.R.A.S. 15^{ème} (Sport, Education, Dialogue, Rencontre, Actions, Solidarité) (180843/2015_07722) 15-17, rue Georges Duhamel (15e), pour son fonctionnement.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO